L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI MATIN, 10 AOUT.

ADRESSE DU Comité Central d'Etat AU PARTI DÉMOCRATE DE LA LOUISIANE

Aux électeurs démocrates et conservateurs de la Louisiane :

En vue de la Convention qui doit se tenir à la Nouvelle-Orléans le second lundi de septembre prochain, et des grands intérêts engagés dans l'élection de novembre, le Comité Central Démocratique d'Etat croit de son devoir d'exposer au peuple la condition politique de l'Etat, et de faire un énergique appel à tous les votants conservateurs pour qu'ils aident à délivrer l'Etat des mains des hommes corrompus qui l'ont gouverné depuis 1867.

Le moment est favorable, l'avenir est plein de promesses. Nous n'avons qu'à nous unir, à nous organiser et à marcher à la victoire. D'autre Etats nous ont donné l'exemple. Au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest, les folies et les crimes du parti radical ont non seulement éveillé chez les populations le sentiment du danger, mais les ont animées d'un esprit de justice distributive envers ceux qui ont fait métier et marchandise de leur loyauté et trahi leur mandat. La malhonnêteté et l'incapacité ont contrôlé et perverti les affaires nationales au point que ces expressions sont devenues synonymes de parti républicain. L'Oregon a répondu au Connecticut et New-York a déclaré par une victoire de plus de 80,000 voix de majorité, non pas que le radicalisme doit être mais qu'il est renversé.

Bien que notre intention ne soit pas de nous appesantir sur les sujets de politique nationale, il peut être utile de noter les symptômes indubitables de mécontentement manifestés dans chaque section contre l'administration fédérale actuelle. Pour le peuple des Etats-Unis, centralisation est synonyme de despotisme, et les pas rapides faits dans cette direction par le Congrès ont, à juste titre, alarmé le pays tout entier. Sans aucun respect pour les droits des gouvernés, des Etats ont été subjugués, la représentation au Congrès a été niée, la voix de majorités écrasantes a été dédaignée; et, comme pour mettre le comble à tous ces actes d'infamie et d'usurpation, le Congrès a porté ses mains souillées jusque sur la Cour Suprême. Sous la domination du parti radical, la vénalité et la corruption sont devenues respectables, et le pillage systématique du trésor national est devenu une profession honorable; les impôts ont été accrus terriblement dans l'intérêt d'un odieux système d'espionnage adopté pour la perception; des monopoles écrasants ont été créés pour opprimer le travail; et, sous le fallacieux prétexte de "cadeaux", les emplois du gouvernement national sont vendus au plus offrant, ou distribués conformément à un système honteux de népotisme.

Si ces vices et d'autres semblables d'un parti corrompu ont amené les populations d'autres Etats à comprendre les dangers qui menacent de les engloutir, pourra-t-on dire que le peuple de la Louisiane est moins sensible aux abus qui ont surgi dans son gouvernement d'Etat pendant les trois longues années du joug radical, abus qui, s'ils continuent, menacent de chasser le travail et le capital de l'Etat et de semer la ruine dans chaque foyer ?

On ne contestera pas que notre dernière Législature ne fût une honte pour la civilisation et la liberté civile. Elle a foulé aux pieds toutes les vertus qui sont l'apanage des gens honorables et elle a fait un piédestal à chaque crime qu'elle aurait dû réprimer. L'ignorance, l'effronterie et le vice étaient les qualités requises pour occuper un siége sur les bancs radicaux de cette assemblée, et quand le trésor était vide, le peuple pillé et les actes législatifs vendus au plus offrant pour des greenbacks, ces membres faisaient simplement retour à la trinité à laquelle ils devaient leur existence officielle.

L'espace réservé à cette adresse ne permet pas à votre comité d'entrer dans les détails de tous les actes infâmes passés à la Législature radicale avec l'approbation de l'Exécutif. La dette publique, sous ce contrôle radical, est montée de douze à dix-huit millions de dollars; les taxes se sont élevées, jusqu'à 5 1|2 pour cent, atteignant presque aux limites de la confiscation; on a accordé à des individus et à des corporations des privilèges extraordinaires et exclusifs en contradiction avec la liberté du travail et du capital; d'énormes sommes ont été accordées aux dépens d'un trésor en pénurie, à des particuliers pour des services triviaux ou inutiles, et des emplois inutiles ont été expressément créés pour des places à des vagabonds du parti [illegible] vie en extorquant de l'argent de toutes les industries honnêtes.

Dans l'espoir de se perpétuer au pouvoir, la Législature a passé les lois d'enregistrement, d'élection et de milice, lois qui ont reçu la sanction de l'Exécutif, et qui sont peut-être les mesures les plus odieuses, les plus injustes et les plus oppressives qui aient jamais souillé les archives d'aucun Etat. Dans sa folie et sa perversité, elle a passé des lois pour mettre en vigueur l'égalité sociale, non seulement de différentes races d'hommes, mais des mauvais avec ceux qui sont purs et justes. Dans son extrême folie elle a passé des lois pour réorganiser notre système, autrefois splendide, d'éducation publique, et sans autre motif, dans sa pensée, que de dégrader les blancs de l'Etat et de créer un abîme entre eux et notre population de couleur; toutes ces mesures adoptées sous prétexte de régler le commerce, l'éducation et les amusements du peuple, ont réellement pour but de préparer les voies à la miscégénation. Bref, la législation de 1868, de 1869 et de 1870 peut être condensée et résumée en quatre mots: IGNORANCE, VÉNALITÉ, MONOPOLE ET OPPRESSION !

Afin qu'on ne dise pas que ces conclusions sont le jugement des ennemis du radicalisme, nous nous proposons de convaincre ce parti de toutes ces sérieuses accusations avec des termes choisis émanant de ses propres champions et partisans. Il n'y a pas d'esprit plus brillant dans les rangs de ce parti dans l'Etat que celui de M. Thomas J. Durant, et comme il est plus que ses amis politiques, son témoignage en est que plus concluant en faveur de la vérité de ce que nous avons dit. Dans sa lettre datée du 22 juin 1870, et adressée à M. J. S. Sondé, en parlant des leaders radicaux dans cet Etat, il dit :

"Il faut qu'il y ait séparation absolue des hommes malhonnêtes et incapables qui ont gouverné depuis 1867 !"

C'est là un langage énergique, cependant il est surpassé en sévérité par une adresse républicaine qui vient d'être lancée sous l'endos du comité central d'Etat républicain. Cette adresse dit :

"Citoyens et républicains ! Après une expérience de deux années, sous la direction d'un lot de *politiciens les plus malhonnêtes et les plus corrompus qui aient jamais déshonoré l'histoire politique d'aucun des Etats de l'Union*, vous êtes maintenant appelés à arracher l'Etat des mains d'aventuriers politiques *qui l'ont amené à la banqueroute*."

On voit par là que notre verdict est approuvé par les hommes principaux du parti républicain, et cependant, au moment même où ils constatent l'infamie de leur propre parti, ils sollicitent une continuation de l'appui du peuple, sous prétexte de mettre en avant dans l'avenir des honnêtes gens. Si le salut du parti dépend de cette épreuve, il partagera inévitablement le sort des villes et des plaines, et le requiem sera chanté en novembre prochain. Ce verdict n'est pas seulement le nôtre; c'est celui de tous les hommes honnêtes, endossé par M. Durant lui-même, qui comprend combien il vaut mieux pour ce ignoble parti d'être battu que de survivre sous la direction "d'aventuriers politiques corrompus" tels que ceux qui affligent actuellement notre Etat bien aimé.

Les conséquences pernicieuses des actes du parti radical dans tout l'Etat ont été vivement senties par toutes les classes, blancs et gens de couleur, natifs et étrangers. Tous ont été pillés, déçus, opprimés, et restreints dans la jouissance des droits garantis par toutes les lois humaines et divines. En conséquence, afin de délivrer notre Etat, et de nous affranchir du joug des hommes incapables et corrompus il faut nous unir comme un seul homme, sans distinction de race, de couleur ou de condition antérieure, et les chasser des places et du pouvoir, pour mettre dans les emplois publics des gens honnêtes et des patriotes. Les intérêts des blancs comme des noirs sont identiques dans cette lutte. Tous les droits et tous les privilèges dont ils jouissent en vertu de la Constitution sont sacrés, et le devoir de chaque citoyen est de veiller à ce qu'ils soient maintenus. Le parti démocrate a toujours soutenu et défendu la Constitution du pays, et, aujourd'hui comme dans le passé, il protégera et défendra chaque citoyen dans le complet exercice de tous les droits garantis par ce pacte. A la dernière élection de New York, si triomphante pour la Démocratie, la seule accusation portée contre le parti a été qu'il favorisait les gens de couleur dans leurs privilèges constitutionnels. La population de couleur de cet Etat peut donc être assurée que la démocratie continuera à soutenir les grands principes qui l'ont si longtemps caractérisée.

Comme la plus grande partie de nos malheurs est imputable à la dernière législature, il est au pouvoir du peuple de remédier à une grande partie des abus par l'élection d'hommes sincères et éprouvés à la prochaine législature dont les membres doivent être choisis en novembre prochain. De cette façon nous pouvons encore sauver l'Etat d'une plus ample ruine politique et financière. A cette fin que les électeurs démocrates et conservateurs nomment leurs meilleurs citoyens comme candidats à la Législature, et qu'ils emploient tous les moyens légitimes pour assurer leur élection.

Outre la Législature, il y a à élire un Auditeur et un Trésorier d'Etat.

Notre plateforme se résume dans les mots d'économie et de réforme. Nous voulons débarrasser l'Etat de son énorme dette, diminuer les taxes, faire reconstruire nos levées, faire renaître la confiance, ménager l'accord du capital et du travail, entre l'homme de couleur et le planteur, entre le planteur et le négociant; encourager l'immigration, et développer les immenses ressources agricoles de la Louisiane. A cette fin, nous demandons la coopération de tous les bons citoyens, de quelque nom qu'ils s'associent. Nous croyons pouvoir obtenir un grand triomphe. Le républicanisme a produit des fruits amers qui le condamnent; ses jours sont comptés dans notre Etat! Un parti qui plaide publiquement la cause de la corruption, qui cherche à remettre au pouvoir des hommes qui se sont couverts d'une infamie ineffaçable; un parti dont le mot d'ordre a été la fraude, la dissimulation et de fausses promesses, pour qui l'honnêteté est un sujet de ridicule, qui proclame sa législation, a pour but la spoliation et l'oppression, — ne saurait se présenter devant les votants louisianais et demander leur appui.

Nous engageons instamment le peuple à s'organiser sans retard. Les comités des différentes paroisses sont priés de convoquer leurs clubs, élire des délégués à la Convention et transmettre, le plus tôt possible, les noms de ces derniers au secrétaire du Comité Central d'Etat.

Le Comité appelle l'attention des votants sur l'adresse des membres démocrates du Congrès et surtout sur la partie qui recommande de confier les candidatures aux hommes du parti les plus capables, à ceux-là seulement qui peuvent prêter le serment d'épreuve et que ne frappe pas le quatorzième amendement. Un Congrès radical a déclaré que les élus qui ne peuvent prendre le serment ou dont la réhabilitation n'a pas été votée, ne siégeront pas dans ce corps. Nous ne devons pas nous arrêter à discuter la sagesse ou la validité des actes du Congrès; l'expérience nous apprend qu'il faut élire des hommes qui ne sont pas frappés par la loi. Ce qu'il faut à la Louisiane c'est la représentation.

Si des hommes capables et honnêtes occupent les places de confiance, si nous avons des législateurs expérimentés et fidèles, il n'existe pas d'obstacles au bonheur et à la prospérité du peuple. Notre sol est d'une incomparable fertilité et nous possédons de grands avantages naturels. Soyons fidèles à notre mission, et les bienfaits matériels dont nous jouirons seront aussi grands que nos pertes ont été déplorables.

La base de la représentation, telle que l'a revue et fixée le comité, est d'un délégué pour chaque trois cents, et un pour chaque fraction au-dessus de cent-cinquante votes donnés à la première élection générale. Chaque paroisse a droit à au moins un représentant. La règle s'applique à chaque nouvelle paroisse.

Les journaux qui favorisent le but que se propose cette adresse sont priés de reproduire ce qui précède.

J. H. HATCH,
Président du Comité central démocrate de l'Etat

THOMAS STEEL, secrétaire.

CONSULAT DE FRANCE.

Avis Mensuel—Août 1870.

Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat :

B	L
Berjot (le Docteur),	Laujanmère Rhetoré,
Bertrand Chs Victor,	Leblond Adolphe,
Bonneville,	M
Bourrier Jn Baptiste,	Martin Nicolas,
Breaux (les époux),	Martin Amédée,
Beynet Antoine,	Munsch Georges,
C	Martin Jean,
Chenez Nicolas et Jean (les frères),	O
Cazabat Jean Marie,	Olivary (Mme) née Martinchung,
D	P
Dupont Paul et Bernard (les frères),	Picot Nicolas,
Dorbat-Pierrou Jn-Bte,	S
Domes Pierre,	Souparis Pierre,
Dangeau Luc,	Sceaux Gaudens,
Dejan N. Z,	Simonin Louis,
Dellinote Jules	Susan Auguste,
E	Sarrel Norbert,
Eberhardt Nicolas,	T
H	Thiebaut Christian,
Hau Pierre (les frères),	V
J	Vinsonneau (les frères),
Jeaum Antoinette Mlle,	Verges Hector,
L	Ventzinger Antoine,
Lacome Bd. Lucien,	Y
	Ydoux Louis.

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St-Louis No 11, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Liste des Lettres Françaises et Espagnoles restant au bureau de la Poste le 6 août 1870.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 10 HEURES A. M., ET DE 6 A 7 HEURES P. M.

Les personnes réclamant leurs lettres son priées de dire si elles sont annoncées.

	A
Abadieu Bernard	Angiade Elizabeth Mme
Arnault L D Mme	Abelard J Mme
Adoue Charles	Alfonso y Avila Juan
Aubert Felix	Aubry Léon
	B
Bargeon L F	Barras Antoine
Barnier Alejandro	Blanc Henry
Bachemon A B	Blanche Paul Mme
Bernard Marie Mlle	Bernard G
Bignon Emélie	Bordelon Clara Mme
Bonguiera Claude	Bozant Emile
Bonnafe F	Bozair Felix Mme
Boney M	Burel Jos Mme
Bujac M	
	C
Carreras Pedro	Clafon & Co
Carreras Jose	Capel A F
Cajac Jean	Clairaing Fanny Mme
Cazaux Marie Mlle	Castaing Ernest
Commagère Ernest	Combonzon A
Cottrelle Louis F	Comaux J J
Choisy Charles	Commagere A
	D
Daquin L A	D'Avy François J
Darbos J	Dalon Justin G
Dannoy T F	Devereux Sg P
Deslonde F	De Paul Vincent
Devron A Mme	Deslix C & V Miles
Denouvion A C	Dehousse Justin
Delgado y D Jose	De Caver Miguel
Défossat D	De Grysilva C F
Delarue Théophile	Dearnina Mme
Desthigues Elina	Dieque Michel
Domand Albert	Durot Amand
Dumas Alexandre	Dumas Jules
Dubreuil Mme Vve	Dubreuille Onezime
Dubuisson Fr	Dufour Louis.
	E
Elery Elvide	Esteves Francis
Ebse F Mme	Espunache Jose
Estopinal Victor.	
	F
Frausse Louis	Fages Louis
Falquet Em Mme	Fazzi James
Fabian V	Fernandez y y Alvarez José
Ferrer & Ferrer Jos	
Ferrand Claire Mme	Fritot Fyon
Fritott Arthur	Fortier Chs E
Fourchet F	Fleury L
Fuzelier Charles avocat	Fabares Cyprien.
	G
Garrot Pierre	Gaunie Mattie
Gaudet E R	Gabet Théophile
Gasquet T F	Galomet Gus
Gallot Emilia	Grilot Emile
Grilot Emile	Gobet R
Guillaume Alfred	Gonzalo José
Guerault C	Gutierez Francisco
Gueringer E	Gautinger F N
	H
Haire Mich O	Hebert Paul O
Herisson A C Dr	
	J
Janné Ambroise	Jacquet Jean
Jacques Jules Mme	Jeaunin J B Mme
	L
Lamothe J H	Lafitte Evariste
Labousse John Mme	Lacroix P
Labarthe A Mme	Lafonta Jos Mme
Le Bourgeois Florian	Leroy Alphonsine Mm
Lalaumon Chs Juge	Leroy A J
Letellier Gustave	Lanaudu Abelina
Labano J C	Lopez Francisco de la Cruz
Lavigne Augustin	
Lautier Louis	Latosse S R
Lamy Alfred	Lamont Alex
Lamarque Aimée Mlle	Lanote Théodore
	M
Martinez Adalaida Mme	Martinez Philomène Mlle
Martino R	Martin Mme
Martin Leonce	Meltrojan J Mme
Michot T L	Millard's Horace
Michon J P	Miramon Jean
Michel C Jr	Monsseau Alex
Montagne Hippte	Moll Vincent
Morlas Jean	Monnier André
Montaldo Joseph	Mouchet Jules
Munoz John F	Molina Manuel
	O
Olivier y Masparo Jules	Ortigosa Leon
	P
Praderes L A	Pradat J B
Pascal & Serat	Petit Jean
Perdomo Ramon	Preudh Pierre
Perotti Virgilio	Perron Philippe
Perez Jean Pierre	Philippi J C
Piña Rafael	Pinta Jules Mme
Pollo J	Puig Jose Bonaventura
	R
Ramos Regia	Raphaël Hermogène
Reilleud A Mme	Recurt Emile
Ryanas Isadelon	Rimassa Mary
Roux Emile	Roquest E H
Rodriguez Emanuel	Rougeau Antoinette
Roidan Joaquin	Roca & Rovira
	S
Sauvage Paul Jr.	St Julien Lucien
Sandres Paul	Selva Joaquin
Senac J	Sevieques Emile J
Sistac Jean	Soler Bernardia Mme
Suarez Celena	
	T
Thanos Quesada B	Taurige F
Thesalote Chas	Theriot Théophile
Thiberaut John	Thibaut E J
Tisot M E Mme	Tissot Mme
	U
Urquhart Georges	
	V
Vazguez Fernando	Vattigny L
Valsale Th	Valdes Juan D
Valdes Julian M	Veignes Emile
Vincent Pierre	Viel Castiean Mme
Vienne A	Voirin François
Voirin François Mme	
	Y
Yriarte José	

INITIALES.

A J C Mme

CHAS. W. LOWELL, Maître de Poste.

VINGT-UNIEME ETAT ANNUEL -DE LA-

Compagnie Crescent d'Assurance Mutuelle.

Nouvelle-Orléans, 25 mai 1870

LES Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1870 :

Primes d'incendie dans l'année	$189,637 70	
" de mer "	78,167 52	
" de rivières "	317,094 40	
		$584,899 62
Montant des primes		$541,433 62
Réassurance et primes remboursées		22,542 29
Montant net des primes		$518,891 33
Pertes payées et estimées comme suit :		
Incendie	$40,989 09	
Mer	17,140 73	
Rivières	70,779 27	
Taxes payées et estimées	35,807 96	
Escompte au lieu de scrip, timbres, dépenses, intérêt, &c. escompte en moins, &c.	72,861 94	
		240,577 99
Bénéfice net		$278,312 34
L'actif de la Compagnie est comme suit :		
Effets à recevoir	$18,191 94	
Prêts sur bonds et hypothèque	105,223 33	
		$123,415 27
En caisse	115,661 21	
Prêts garantis par actions, sur demande, équivalant au comptant	317,132 39	
		432,793 60
Propriété foncière		70,000 00
Scrip d'autres compagnies		28,298 00
Bonds de la ville consolidée	30,000 00	
Bonds de la ville	24,580 00	
Actions de banques et autres actions, coût : $307,160	111,750 00	
		230,330 00
Compagnie Vallette (dry dock)	15,200 00	
Compagnie Good Intent Tow Boat et autres stocks	7,580 00	
		22,780 00
Dû pour primes en voie de recouvrement		66,683 75
		$980,627 62
La Compagnie a également des billets suspendus, actions et bonds	$334,196 97	
Scrip forfait	9,192 02	
En moins, intérêt sur scrip	55,674 23	

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nlle-Orléans.
Assermentée et signé pardevant moi, ce 25 mai 1870.
A. SHELLEY,
Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, comptant, sur tous les certificats (non encore payés) de scrip, et de payer, comptant, l'émission de 1866 aux porteurs légaux à partir du deuxième lundi de juin prochain.

Ils ont en outre déclaré un dividende-scrip de quatre-vingts pour cent sur le montant des primes ayant droit de participer pour l'année expirée le 30 avril 1870—dividende pour lequel il sera émis des certificats (libres de la taxe du gouvernement) à partir du deuxième lundi d'août prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
C. T. BUDDECKE, Vice-Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

DIRECTEURS :

Thomas A. Adams,	Samuel H. Kennedy,
C. T. Buddecke,	Samuel B. Newman,
P. H. Foley,	J. J. Garrard,
A. O. Ober,	A. Thompson,
P. Sumjea,	John Phelps,
A. Kimer Bader,	E. H. Summers.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord :

VILLE-DE-PARIS, capt Surmont, Samedi 6 août.
SAINT-LAURENT, capt Lemarié, Samedi 20 août.
PEREIRE, capt Duchesne, Samedi, 3 sept.
LAFAYETTE, capt. Roussmaux, Samedi, 17 sept.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier. POUR BREST OU LE HAVRE : Première cabine, $140. — Seconde cabine, $75.

POUR PARIS : Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord. Première cabine, $145. Seconde cabine $78.

On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant en personne, ou en écrivant ou télégraphiant à New-York.

L. GRAND & Co., agent, rue Carondelet, 15.

Pour New-York.

Ligne de Steamers des Marchands. Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe :

CRESCENT CITY, Capt. Geo. L. Norton
SHERMAN, Capt. ——
GEN'L MEADE, Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES, Capt. Geo. H. Smith,
MISSISSIPPI, Capt. W. P. Heary,
WESTERN METROPOLIS, Capt. H. S. Quick
EMILY B. SOUDER, Capt. ——

Partant de New-York, tous les samedis.

Le steamer CRESCENT CITY, GEO. L. NORTON, Commandant, Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson, le SAMEDI, 13 août, à 5 heures P. M.

Ces steamers ont d'excellents aménagements. Chambres $50 00. Entrepont 25 00.

On signe des billets de connaissements pour Liverpool, Glasgow et Brême. Des billets de passage de 1re classe et d'entrepont, (through ticket), pour Liverpool et le continent, se reliant à la ligne de steamers de Guion, partant de New York tous les mercredis, sont à vendre au bureau.

Pour fret ou passage, s'adresser à LOW & LUDWIGSEN, Rue de la Commune, No. 196.

Pour New-York, directement.

Ligne de Steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des Steamers suivants : GEO. CROMWELL, GEO. WASHINGTON, CORTES, MARIPOSA, ST-LOUIS.

Le steamer MARIPOSA, R. Kemble, commandant, Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, SAMEDI, 13 août à 5 heures P. M. Passage $50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No. 41.

Vicksburg et Natchez.

Le Bateau de la malle, JOHN KILGOUR, J. G. Ranson, capitaine, H. E. Fillmore et C. Grice, commis. Départ tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M., pour Plaquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara, Natchez, Vicksburg et tous les atterrages intermédiaires.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, au coin des rues Commune et Delta.

Pour Bayou Sara.

Pour Bayou Sara et les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur "BART ABLE," capitaine N. B. Baranco, commis Allen Jumel, partira de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS, à 10 heures du matin et tous les VENDREDIS, à 5 heures de l'après-midi. Retour : il partira de Bayou Sara tous les MERCREDIS et SAMEDIS SOIR.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à SINNOTT & ADAMS, agents, Au No. 33 du Commercial Place.

Pour Bayou Sara et les débarcadères intermédiaires. Paquebot de la Côte. Départs tous les LUNDIS, à 5 heures P. M., et les VENDREDIS, à 10 heures A. M.

Le paquebot de premier ordre HENRY TETE, Joe Dufresne, capitaine, M. H. Landry, commis, Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Un commis se tiendra constamment sur la Levée pour recevoir le fret.

Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à R. C. MARTIN, Vieille Levée, No 64.

Pour les Attakapas.

Le bateau à vapeur PRETENDER, Abe Smith, capitaine, A. Meynier, commis, partira MERCREDI, le 10 août, à 5 heures P. M. Il prendra du fret pour Bayou Chêne, Pattersonville, Centerville, Franklin, Charenton, Cypre Mort, Jeannerette, la Nouvelle Ibérie, Fausse Pointe et St Martinville. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à A. SMITH, No 17 de la rue St Louis. P. S. WILTZ, No 18 rue Carondelet.

La Côte et Baton Rouge.

Le nouveau bateau ST. JOHN, W. B. Greathouse, capitaine, J. A. Comstock, commis, Laissera la Nouvelle-Orléans pour Baton Rouge tous les MERCREDIS matin, à 10 heures, et tous les SAMEDIS soir, à 5 heures. A son retour à la Nouvelle-Orléans, il fera la Côte le jour, descendant tous les LUNDIS et VENDREDIS. Un commis est constamment sur la Levée pour recevoir son fret.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANCON, Vieille-Levée, No 64, coin Com.

La Côte et le Bayou Lafourche.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche. FLICKER, Jos. F. Ancoin, capitaine, P. A. Charlet et N. Z. Dupuis, commis. Part de la Nlle Orléans tous les MARDIS matin à 10 heures, et tous les VENDREDIS soir à 5 heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord. Un commis recevra le fret toujours sur la Levée à la tête de la rue Conti, pour recevoir son fret.

Compagnie de Paquebots de la Côte et de Lafourche.

Le bateau à vapeur "Cherokee," neuf et d'un faible tirant d'eau, capitaine A. M. Osgood, partira pour la Côte et Lafourche, le MERCREDI et le SAMEDI, à 5 heures du soir. Le Cherokee prendra le fret du Bayou avec le privilège de le transférer.

R. C. MARTIN, Au No 64 de la rue Vieille-Levée.

POUR L'ETE.

M. & N. O.—Ligne de steamers de la malle des Etats-Unis.

Pour la Baie St-Louis, Passe Christian et Mississippi City.

Le beau steamer CAMELIA, fin marcheur et à basse pression, commandant J. C. Weaver, commencera son service régulier, le VENDREDI, 27 du courant. Il partira, à l'arrivée des convois du chemin de fer Pontchartrain, comme suit : Les lundis, convoi de midi.—Les mercredis, convoi de midi.—Les vendredis, convoi de midi.—Les samedis, convoi de 11 heures du matin.

RETOUR—Il quitte la Passe Christian, les mardis et les jeudis, à 5 heures du matin; les vendredis et les samedis soir.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du convoi de 10 heures du matin. Les voyages seront réguliers, à moins de mauvais temps et de basses eaux.

COHEN M. SORIA, aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

Pour l'Eté.

Ligne du M. et de la N. O. — Steamers de la Malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington. — Le beau bateau ABITA, de la malle des Etats-Unis, fin marcheur et à basse pression, capitaine Miller, partira pour les susdits ports les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin; les MARDIS, les MERCREDIS, les VENDREDIS et les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 3 heures de l'après-midi. Retour : Il quittera l'ancien débarcadère (Old Landing) les LUNDIS, à 4 heures du matin, les MARDIS et les VENDREDIS, à 4 heures du matin, et Madisonville les MERCREDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS, à 5 heures du matin. Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du convoi qui précèdera celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir. Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux. L'Abita ira, pour le moment, à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncta.

COHEN M. SORIA, Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

Excursion le Dimanche.

POUR MANDEVILLE, LEWISBURG ET MADISONVILLE.

L'élégant bateau à vapeur, fin marcheur et à basse pression, CAMELIA, ayant ses routes sur la côte, sous le commandement du capitaine Miller, commencera ses excursions régulières du DIMANCHE, en se rendant aux lieux susdits, à partir du 15 courant. Il quittera son wharf du Lac à l'arrivée du train des chars de sept heures du matin et sera de retour dans la même soirée, à temps pour que les passagers puissent prendre le train des chars de sept heures P. M. pour revenir en ville.

Prix de la traversée, aller et retour, une piastre et vingt-cinq cents.

Pour plus de détails, s'adresser à COHEN M. SORIA, 18 et 20, rue de l'Union.

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., of NEW-YORK,

ORGANISEE EN 1859.

Aucune Police ne peut être forfaite.

Prise de Titre d'Emprunt. — Aucun Billet n'est exigé.

DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT, 50 POUR CENT.

Egal de cent à cent cinquante pour cent de dividende reversible.

ETAT DES AFFAIRES.

Polices en vigueur	$25,000,000
Actif	2,000,000
Revenu Annuel	1,000,000
Pertes payées	600,000

OFFICIERS.
W. H. PECKHAM, Président,
W. T. HOOKER, Vice-Président,
L. MCADAM, Actuaire et Secrétaire.

DIRECTEURS.
Hon. John A. Dix, New-York,
John J. Crane, président Banque Republic,
William T. Hooker, Wall Street,
William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co.),
Charles G. Rockwood, caissier, Newark Banking Co.
Hon. George Opdyke, ex-maire de New-York,
Minot C. Morgan, banquier,
Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co.,
Benjamin B. Sherman, trésorier New-York Steam Sugar Refining Company,
Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co.,
Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats,
R. V. Hangbrand, maison R. V. Hangbrand & Co.,
William Williams, maison W. Williams & Co.,
Julius H. Pratt, négociant,
William W. Wright, négociant,
Charles J. Starr, négociant,
William Allen, négociant,
George W. Cuyler, banquier, Palmyra, New-York,
George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company,
John H. Sherwood, Park Place,
Walton H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty third Street,
Edward H. Wright, Newark, New-Jersey,
George W. Farlee, avocat,
W. L. Cogswell, négociant.

JOSEPH MAGNER, Agent-Général pour la Louisiane et le Texas. Rue Commune.

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous satisfait complètement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous sommes très heureux de n'avoir épargné ni notre temps ni notre argent, pour rendre populaire un bitter qui rend de si grands services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien déterminées, il maintient d'abord la

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Boire sans soif et souvent est devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

L'alcool, disent-ils, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes ou frelatées sont aussi sûrs d'abréger leur vie que l'insensé qui prendrait tous les jours une dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la barre. Les affaires, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commerçants qui ont déployé, pendant 15 ou 18 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors s'ils sont riches, ils tombent malades, heureusement l'organisme est brûlé, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des faiblesses, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient pu jouir en repos des agréments que donne la fortune. Et, en le conduisant au cimetière, les amis qui l'accompagnent à sa dernière demeure disent : "C'était un honnête homme, laborieux, riche; mais il s'est tué en buvant."

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons : Cessez de boire des liqueurs fortes; buvez une liqueur saine, hygiénique, qui réparera vos forces, augmentera votre appétit, facilitera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes tellement sûrs que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer insensiblement par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles.

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas pris subitement par une légère indisposition, qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris subitement d'une indigestion, on a la migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, on est tourmenté par des gaz, les enfants pleurent parce qu'ils souffrent du ventre, ou qu'ils ont trop mangé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre ou de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison; c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant énergique de l'estomac, réveillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes d'estomac et faisant taire les douleurs qui accompagnent la digestion, chez beaucoup de personnes, chez les Dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due au suc de plantes choisies et reconnues par les médecins comme stomachiques et apéritives, aussi les Dames et les enfants à appétit languissant et à digestions douloureuses feront-bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs excités en retirent le plus grand avantage. La force renaît, le sang devient riche, l'embonpoint revient, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, seront immédiatement soulagées, si elles prennent du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des cures vraiment merveilleuses.

Dans les campagnes où les

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et souvent d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable; aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est-elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de sa constante efficacité.

C'est le Bitter du Sud,

c'est-à-dire des pays chauds, où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparait rapidement. Les chaleurs profondes, l'action d'un soleil brûlant et l'influence morbide du sol détériorent l'organisme, et pour lutter contre ces causes réunies de maladies, il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter; car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique héroïque. Or, toutes les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et la perte d'appétit sont dans ces pays-là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans, ET MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile, nos agents, le vendent par charetées au commerce. On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON, 49 & 51, Sycamore street, CINCINNATI, OHIO.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Sun de la Nouvelle-Orléans, No 61, rue du Camp. Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1870.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux clauses de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1869 : [illegible]

Compagnie Lafayette d'Assurance contre le feu.

Au coin des rues Magazine et St-André (Bâtisse par le côté St-André, au premier.)

QUATRIEME DISTRICT.

Assure contre les pertes et les avaries occasionnées par le feu.

Président: KASPAR AUCH. Vice-Président: JOHN HENDERSON. Secrétaire: LOUIS MATHIS. Inspecteur d'incendie: JOHN PURCELL.

DIRECTEURS : Kaspar Auch, William H. Fecher, John H. Keller, John B. Cotton, Charles Kummel, John Henderson, Henry A. Harris, Christian Mehle, John P. Callan, Louis Falcon, Michel Hahn, James Hagan, Florence Pfister, John Purcell, Robert D. Machin, Dr. Henry F. Wade, Henry Bezzel Jr., John H. Gerding, Ph. Heeisel, Alfred Shaw, H. P. Walter, Kaspar Auch Jr., Louis Mathis, Geo. W. Doll, Jacob Hassinger.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

A l'angle des rues Canal et Camp.

DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires : [illegible]

BUREAUX DE LA

Compagnie "Atlantic" d'Assurance De la Nlle-Orléans,

Au No 30 de la rue du Camp.

Nlle-Orléans, 5 juillet 1870.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie son QUATRIEME ETAT ANNUEL. Montant des primes, du 1er juillet 1869 au 30 juin 1870 : [illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

E. RIGNEY, Président.
H. P. JANVIER, Vice-Président.

DIRECTEURS : E. Rigney, T. Prudhomme, H. H. Stanley, C. M. Soria, John Patton, B. J. West, A. D. Grieff, William Von Phul, Alexander Marks, S. H. Boyd, T. M. Simmons, E. Newman, James Byrnes, Thomas Sims, George W. Munson, B. L. Mann, C. H. Slaybeck, H. P. Janvier, John H. Keep.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA LOUISIANE.

SEIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires : [illegible]

CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

COMPAGNIE MOUND CITY d'Assurance Mutuelle de la Vie, DE ST-LOUIS, MISSOURI.

OFFICIERS DU BUREAU DE LA LOCALITÉ: JAMES J. O'FALLON, Président. R. M. BRITTON, Vice-Président. R. W. LOMAX, Secrétaire. [illegible] W. B. HARVEY, Archiviste.

Compagnie d'Assurance MECHANICS AND TRADERS DE LA NLLE-ORLEANS.

Bureau, No 14, rue Carondelet.

Cette Compagnie assure contre les risques de feu et de navigation fluviale et maritime. AUX TAUX LES PLUS BAS.

LLOYD R. COLEMAN, Président. GEO. [illegible], Secrétaire.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

104 RUE DU CANAL 104

SEIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires : [illegible]

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

NEW ORLEANS DAILY BEE.

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.
Office—No. 73 Chartres Street.

NEW ORLEANS, AUGUST 10.

THE SEMI-WEEKLY BEE is published every Tuesday and Saturday morning. Subscription, $5 per annum, in advance. Single copies, Ten Cents.

ADDRESS OF THE STATE CENTRAL COMMITTEE OF THE DEMOCRATIC PARTY OF LOUISIANA.

To the Democratic and Conservative Voters of Louisiana :

In view of the Convention to be held in New Orleans on the second Monday of September next, and the great interest involved in the election in November, the Democratic State Central committee deem it incumbent on them to set forth to the people the political condition of the State, and to call earnestly upon every Conservative voter to aid in redeeming it from the hands of the corrupt men who have ruled it since 1867.

The hour is auspicious; the future is full of promise. We have but to unite, organize and march to victory. Other States have set us the example. North, South, East and West the follies and crimes of the Radical party have not only awakened the people to a sense of danger, but filled their hearts with the spirit of retributive justice towards those who have made merchandise of their loyalty, and betrayed their trusts. Dishonesty and incompetency have controlled and perverted national affairs until those words have become but convertible terms of the very name of the Republican party. Oregon has responded to Connecticut, and New York has spoken through a victory of more than 80,000 majority, not that Radicalism must be, but is, overthrown.

Whilst it is not our purpose to dwell upon national politics, it may be well to note the unmistakable evidences of dissatisfaction manifested in every section against the present Federal Administration. To the people of the United States centralization is synonymous with despotism, and the rapid strides in that direction made by Congress have justly alarmed the entire country. With no decent respect for the rights of the governed, States have been subjugated, representation to Congress denied, the voice of overwhelming majorities disregarded; and, as if to crown all these acts of infamy and usurpation, Congress has laid its polluted hands on the Supreme Court itself. Under the domination of the Radical party, bribery and corruption have grown respectable, and systematic plundering of the national treasury an honorable profession; taxation fearfully increased in the interest of an odious system of espionage adopted in its collection; grinding monopolies created that oppress labor; and under the flimsy disguise of "gifts" the offices of the national government are sold to the highest bidder, or bestowed in obedience to an unblushing system of nepotism.

If such and similar evil of a corrupt party have awakened the people of other States to a sense of the danger that bid fair to engulf them, shall it be said that the people of Louisiana are less keenly alive to the abuses that have grown up in their State government under the three long years of Radical misrule, and which, if continued, must inevitably drive labor and capital from the State and bring ruin to every household?

It will not be disputed that our last Legislature was a reproach to civilization and civil liberty. It trampled upon every virtue that should adorn the character of honorable men and elevated every crime it should have sought to repress. Ignorance, brazen impudence and vice were qualifications necessary to a seat on the Radical side of that body; and when the treasury was robbed, the people pillaged and legislative acts sold to the highest bidder for greenbacks, these members did but reflect credit on the trinity that brought them into official existence.

The length designed for this address will not permit your Committee to enter into a detail of all the infamous acts passed by that Radical Legislature with Executive approval. The public debt under Radical hands has grown from twelve millions to eighteen millions of dollars; taxes have increased to 5½ per cent., touching the limits of confiscation; individuals and corporations have been granted extraordinary and exclusive privileges at war with free labor and free capital; enormous sums have been granted to individuals from a suffering treasury for trivial and unnecessary services, and useless and oppressive offices have been created to make places for wandering mendicants of the party who obtain their living by extorting money from every species of honest industry.

In the hope of perpetuating themselves in power the Legislature passed the registration, election and militia laws, each receiving Executive sanction, and which, perhaps, are the most odious, unjust and oppressive measures that ever disgraced the statute books of any State. In their folly and malignity they passed laws to enforce the social equality, not only of different races of men, but of the bad with the honest, and of the licentious and abandoned with the pure and upright. In like folly they passed laws to reorganize our once magnificent system of public school instruction, with no higher motive than to degrade, as they thought, the white people of the State and create a breach between them and our colored population; all these measures adopted under the pretence of regulating commerce, trade, and the public schools and the amusements of the people, being really intended to pave the way to miscegenation. In short, the legislation of 1868, 1869 and 1870 can be condensed and summed up in four words : IGNORANCE, VENALITY, MONOPOLY AND OPPRESSION!

That it may not be said these conclusions are but the judgment of the enemies of Radicalism, we propose to convict that party of all these grave offenses in well chosen words uttered by its own champions and defenders. There is no brighter light in the ranks of that party in this State than Thomas J. Durant, and in so far as he may be more candid than his political friends is his testimony the more conclusive of the truth of what we have said. In his letter dated June 22, 1870, and addressed to Mr. J. S. Sondé, speaking of the Radical leaders in this State, he says:

"There must be an absolute separation from the dishonest and incompetent men who have ruled since 1867!"

This is strong language, yet it is surpassed in severity by a Republican address just issued with the endorsement of the Republican State Central Committee. That address says :

"Citizens and Republicans!—After an experience of two years, under the leadership of *the most dishonest and corrupt set of politicians that ever disgraced the political history of any of the States of the American Union*, you are now called upon to rescue the State from the hands of the political adventurers *who have brought it on the verge of bankruptcy*!"

Thus it is seen that our verdict is approved by leading men of the Republican party; and yet in the same breath in which they write down the infamy of their own party, they solicit a continuance of the support of the people under the pretence that honest men are to be put forward in the future. If the salvation of the party depends on that test it must inevitably share the fate of the cities of the plains, and its requiem will be sung in November next. But this is not only our own but the verdict of all good men, indorsed by Mr. Durant himself, who realizes how much better it is for his ignoble party to be defeated than survive longer under the leadership of such "corrupt political adventurers" as now afflict our beloved State.

The pernicious consequences of the acts of the Radical party throughout the State have been severely felt by all classes, white and colored, native and foreign born. All have been plundered, deceived, oppressed, and restricted in the enjoyment of rights guaranteed by every law, human and divine. In order therefore to redeem our State, and release ourselves from the grasp of inefficient and corrupt men, it becomes us to unite as one man, without regard to race, color or previous condition, and hurl them from place and power, and fill the offices with men and patriots. The interests of both white and black men are identical in this struggle. Whatever rights and privileges either enjoy under the Constitution are sacred, and it is the duty of every citizen to see that they are maintained. The Democratic party has always upheld and defended the Constitution of the country, and will now, as ever in the past, protect and defend every citizen in the full and free exercise of all rights guaranteed by that instrument. At the last election in New York, so triumphant for the Democracy, the only charge brought against the party was, that it favored the colored citizens in their constitutional privileges. The colored people of this State, therefore, may be assured that the Democracy will ever continue to live up to the grand principles that have so long characterized it.

As the greater part of our misfortunes are chargeable to the last Legislature, it is in the power of the people to remedy much of the mischief by the election of true and tried men to the coming Legislature, the members of which are to be chosen in November next. In this way we may yet save the State from further financial and political ruin. To that end let the Democratic and Conservative voters put in nomination their best men for the Legislature, and use all laudable and honorable efforts to secure their election.

Besides a Legislature, a State Auditor and Treasurer are also to be elected.

Our platform is retrenchment and reform; to rid the State of its enormous debt; reduce taxation; have our levees rebuilt; restore confidence and promote harmony between capital and labor; between the colored man and the planter; between the planter and the merchant; to foster immigration, and to develop the vast agricultural wealth of the State. For the accomplishment of these purposes, we ask the coöperation of all good citizens, under whatever name associated. We believe a great triumph is within our reach. Republicanism has produced its bitter fruits, and in them is written its own condemnation; its days are numbered in Louisiana! A party that publicly pleads the cause of corruption; that seeks to return to office men who have earned an indelible infamy; whose watchwords have been fraud, dissimulation and false promises; to whom honesty is a subject of ridicule; who publicly proclaim that the ruling motives of their legislation are spoliation and oppression, cannot confront the voters of Louisiana and successfully demand their support.

We earnestly urge upon the people throughout the State to organize for the work at once. The committees of the several parishes are requested to convene their clubs and elect their delegates to the Convention, and report the names of such delegates to the Secretary of this Committee at the earliest date.

The Committee beg to call the attention of the people to the address issued by the Democratic members of Congress, and especially to that portion recommending the selection of the best men for Congress, and only such as can take the test oath and are under no disabilities imposed by the Fourteenth Amendment. A Radical Congress has declared that those who cannot take the test oath, or who labor under the imposed disabilities, shall not take seats in that body. We may not stop to inquire into the policy or validity of the acts of Congress; experience teaches us to elect men who are not disqualified. What the State needs is representation.

With efficient and honest men to fill our offices of trust; with wise and faithful citizens as legislators, there can be no reason why our people should not again be prosperous and happy. We have a soil that is unparalleled for fertility; a climate that is genial, and great natural advantages and resources. Let us be true to ourselves, and a future awaits us of material prosperity as grand and unexampled as the past has been ruinous and disparaging.

The basis of representation in the State Convention, as revised and fixed by the committee, will be one delegate for every three hundred, and for every fraction over one hundred and fifty Democratic votes cast at the last general election. Every parish shall be entitled at least to one representative. This rule applies to each new parish.

All papers friendly to the purposes of this address are requested to publish it.

F. H. HATCH,
President Democratic State Central Committee.

THOMAS STEEL, Secretary.

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS, 104 CANAL STREET.

SIXTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following STATEMENT: [illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

DIRECTORS: P. Fourchy, J. Marston, [illegible]

New Orleans Mutual Insurance Company,

CORNER CANAL AND CAMP STREETS.

TENTH ANNUAL STATEMENT. [illegible]

J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

IRISH ROOFING FELT.

Commended for Roofing Felt to the International Exhibition of Paris, 1867.

DATE OF PATENT, October 24, 1866, and May 1, 1867.

SEVERAL PRIZE MEDALS.

NEW PREPARED ROOFING, (Un-inflammable)

OF D. ANDERSON & SON, SOLE MAKERS AND PATENTEES.

LAGAN FELT WORKS, BELFAST, and 22 and 23 Billiter street, London.

THE NEW PREPARED PRODUCTION IS [illegible]

I. G. LANGHAM & CO., Agents, No. 7 Carondelet street.

TO SAVE LABOR AND INSURE LARGE CROPS —USE— Stern's Raw Bone Super Phosphate —AND— FINE GROUND BONE.

CHEAPEST FERTILIZERS, LEWIS STERN & BROS., MANUFACTURERS. Office No. 12 Chartres Street, New Orleans. A GOOD STOCK OF ALL GRADES CONSTANTLY ON HAND.

MARINE NEWS.

Office of the New Orleans Bee, WEDNESDAY, August 10, 1870.

CLEARED YESTERDAY.

Steamship Clinton, Beckett, for Indianola and Galveston. — C A Whitney & co.
Steamship Fire Queen, (Br) Ding, for Liverpool.
Brig Gipsey Queen, Dalling, for Sisal.

ARRIVED YESTERDAY.

Steamship W G Hewes, Barres, from Galveston and Indianola, to C A Whitney & co—1st dist.
Steamship I C Harris, Purcell, from Brazos Santiago, via Indianola, to C A Whitney & co—1st district.
Steamship Cuba, Dukehart, from Baltimore, via Key West, to Witherspoon, Moss & co—3d district.
Steamer Frances, Blakeslee, from Mobile—P. RR.

ARRIVALS AT NEW BASIN. [illegible]

ARRIVALS AT OLD BASIN. [illegible]

STEAMBOATS [illegible]

BELOW COMING UP.

Ship Crescent City, Delano, 10 days from Antwerp, to master.
Brig M L Haskell, Pilsbury, 14 days from Rockland, Me, to Thorndike, Norton & co.

BELOW—AT QUARANTINE.

Steamship Grange, Morrill, from Belize, (Hon) to G W Hynson & co.
Bark Isabel, Caloda, 8 days from Havana, to Fatjo, Marks & co.

EXPORTS. [illegible]

IMPORTS. [illegible]

RECEIPTS FROM THE INTERIOR. [illegible]

N. O. JACKSON & GREAT NORTHERN R. R. [illegible]

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R. [illegible]

LIST OF VESSELS

AUGUST 10, 1870.

Cleared and Sailed for New Orleans.

NEW YORK. BALTIMORE. LIVERPOOL. CARDIFF. BRISTOL, ENG. ANTWERP. HAVRE. MARSEILLES. BORDEAUX. BARCELONA. HONG KONG. [illegible]

H. W. Johns' Asbestos Roofing.

THIS Roofing consists of a foundation of strong canvas, manufactured expressly for the purpose, saturated and coated with an elastic water-proof composition, This, when coated with the Asbestos Roof coating, forms a strong elastic covering with a smooth surface of stone, which is proof against burning cinders or coals. It is adapted to all climates and is the only composition roofing which will withstand the heat of the tropics. It is used for all kinds of roofing, including Cars and Steamboats, and Protection where the roof is liable to damage from coals.

It is insured by Insurance Companies of same rate as tin roof.

H. W. Johns' Lake Superior Iron Ore Paint.—The best and most durable Fire Proof Paint in the world. It is adapted to Metal and Woodwork of all kinds, and is fully equal to Red Lead for Steam Pipes and Boilers.

SABLE & DALTON, Agents for Louisiana. 121 Poydras street.

MARGARET HAUGHERY. MARGARET'S Mechanical Steam Bakery,

74, 76 AND 78 NEW LEVEE STREET, N. O. Orders promptly attended to and delivered in this city free of charge.

Daniel & James D. Edwards,

Nos. 21, 23, 25 and 27 Delord St., —And— Nos. 22, 24, 26 and 28 Front Street NEW ORLEANS, LOUISIANA.

Manufacturers of IMPROVED STEAM TRAIN FOR MAKING SUGAR, and of every description of COPPER, BRASS, IRON, AND SHEET IRON WORK, BRASS COCKS, VALVES, STEAM WHISTLES, etc. COPPER STILLS AND WORMS for Grain and other Distilling. —Dealers in— IRON PIPES and FITTINGS of all sizes, STEAM and HAND PUMPS, STEAM and WATER GAUGES, Made and Repaired. BRASS FOUNDING, FINISHING and PATTERN MAKING.

DOOLEY'S BAKING POWDER

This Yeast Powder is convenient, economical and wholesome. Try it if you wish to prove its superiority not only over other Baking Powders, but to the common method of raising dough. [illegible]

Manufactured by DOOLEY & BROTHER, Proprietors, 69 New street, New York.

LEEDS'S FOUNDRY, (ESTABLISHED IN 1824.) Corner of Delord and Fouchet streets.

WE beg leave to inform our friends and the public generally that we are prepared, as formerly, to manufacture Steam Engines, Boilers, Sugar Mills, Sugar Kettles, Draining Machines, Saw Mills, Cotton Presses, [illegible] and Steamboat Works and every description of Machinery for the South.

LEEDS & CO.

INSURANCES.

Office of the Sun Mutual Insurance Company of New Orleans,

No. 61 CAMP STREET.

NEW ORLEANS, Jan. 19, 1870.

FOURTEENTH ANNUAL STATEMENT. [illegible]

THOMAS SLOO, President.
JOHN G. GAINES, Vice President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

Home Mutual Insurance Company of New Orleans.

EIGHTEENTH ANNUAL STATEMENT. [illegible]

ALFRED MOULTON, President.
A. W. HUNTER, Secretary.

Steam Tobacco Manufactory. J. P. SARRAZIN,

CHARTRES STREET, CORNER OF CONTI,

Importer of Pipes and all Articles for Smokers. [illegible]

Valuable—Entertaining!

EVERY FAMILY should take at least ONE General Newspaper besides their county paper, every time. It should be—THE BEST, MOST ENTERTAINING, MOST VARIED, AND THE CHEAPEST.

$3, $3, $3, $3, $3, $3, $3, $3.

Three dollars pays for one year's subscription.

$1, $1, $1, $1, $1, $1, $1.

MOBILE WEEKLY REGISTER,

The oldest, Largest, and best Papers of Southern Weekly Journals.

Hon. JOHN FORSYTH, Editor in Chief. [illegible]

W. D. MANN, Prop. Register, Mobile, Ala.

N. O., Jackson & Great Northern Railroad.

EXCURSION TICKETS TO MAGNOLIA AND INTERMEDIATE STATIONS.

ON AND AFTER SUNDAY, July 17th, Excursion Tickets, good on the 7 A. M. train [illegible]

T. S. WILLIAMS, General Superintendent.

A GREAT STEP IN ADVANCE ! MASON & HAMLIN'S PIANO-FORTE.

IT is a good book; new, original, [illegible]

OLIVER DITSON & CO., Boston. C. H. DITSON & Co., New York.